



Samedi 25 juin 2022

Assemblée Générale

Compte rendu

L'assemblée générale 2022 s'est tenue dans la salle pédagogique du Muséum d'histoire naturelle Jacques de La Comble en présence de 32 sociétaires et de l'équipe salariée de la société. Le Muséum était représenté par M. Dominique Chabard et Mme Aude Médina. La ville d'Autun était représentée par M. Patrick Ryon, adjoint au maire chargé de la culture ; M. Alexandre Tucou, responsable du pôle environnement de la Communauté de communes Les Bertranges (Nièvre), était également présent. Aux 32 sociétaires présents s'ajoutent 66 pouvoirs soit 98 votants.

Après un mot d'accueil de Dominique Chabard, conservateur du muséum, et David Beaudoin, président de la SHNA, pour des questions de disponibilité du commissaire aux comptes, l'assemblée générale débute par la présentation du rapport financier et des rapports du commissaire aux comptes.

Rapport financier du contrôleur de gestion

Le rapport présenté par Maurice Saclier, contrôleur de gestion de la société, concerne l'exercice 2021.

➤ **PRODUITS D'EXPLOITATION (biens et services)** en hausse de 14 680 € par rapport à 2020

	2021	2020	Variation	Commentaire
VENTES MARCHANDISES	639 €	15 €	624 €	Vente de tee-shirt
EXTRACTIONS	18 778 €	28 015 €	-9 237 €	Extractions de données de la BBF en baisse en 2021, effet Sigogne ?
ETUDES PARTENARIALES	191 867 €	166 089 €	25 778 €	Augmentation des études partenariales (études issues de fonds publics)
VENTES DE PUBLICATIONS	617 €	997 €	-380 €	Pas de nouvelle impression cette année vente des ouvrages en stock
AUTRES ETUDES ET RECHERCHES	29 201 €	34 111 €	-4 910 €	Études issues de fonds privés
ADHESIONS	3 740 €	4 160 €	-420 €	Retour à un fonctionnement normal
SENSIBILISATION – PEDAGOGIE	5 410 €		5 410 €	Reprise des animations biodiversité
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	74 €	44 €	30 €	Frais d'envoi
TRANSFERT DE CHARGES	6 455 €	8 670 €	-2 215 €	Divers remboursements : formations, service civique, BFC Nature ...
TOTAL	256 781 €	242 102 €	14 680 €	

➤ **AUTRES PRODUITS : SUBVENTIONS** en augmentation de 78 382 € par rapport à 2020

	2021	2020	Variation	Commentaire
FEDER	151 448 €	148 028 €	3 420 €	Constant
DREAL	157 603 €	133 741 €	23 861 €	Subvention constante en 2021 pour le programme général mais augmentation due aux actions supplémentaires : PRA, Natura 2000, étude Sonneur
CRBFC	98 005 €	94 112 €	3 893 €	Constant
CD21	58 825 €	44 096 €	14 728 €	Augmentation de la subvention en 2021 avec notamment l'action Agroforesterie
CD89	49 138 €	38 283 €	10 855 €	Subvention constante en 2021 pour le programme général mais augmentation avec ENS et projets pédagogiques
CD58	25 705 €	13 575 €	12 130 €	Augmentation de la subvention en 2021 avec notamment l'action chat forestier
CD71	0 €	0 €	0 €	Pas de subvention de fonctionnement en 2021 du CD71
AESN	71 278 €	38 922 €	32 356 €	Augmentation de la subvention en 2021 (actions opérationnelles)
AELB	6 428 €	27 554 €	-21 126 €	Diminution en 2021. Nouveaux contrats à venir
AERMC	7 196 €	0 €	7 196 €	Appel à projets - proposition sur la thématique des points d'écrasements 'amphibiens (points noirs)
VILLE D'AUTUN	2 910 €	2 900 €	10 €	
Subvention dédiée au contrôle des champignons sur les marchés				
VILLE D'AUTUN				
Subvention de fonctionnement				
Autres - Subventions dédiées	7 429 €	0 €	7 429 €	ABC/ABI (Autun, Épertully, Puisaye-Forterre)
Produits divers - Gestion courante	5 182 €	21 552 €	-16 370 €	Régularisation de subventions antérieures à 2021, touchées en 2021. (AELB)
Total	641 145 €	562 763 €	78 382 €	

➤ **CHARGES** en augmentation de 25 331 € des charges par rapport à 2020

	2021	2020	Variante	Commentaire
PETIT OUTILLAGE ETUDES	7 720 €	6 044 €	1 676 €	Petite augmentation par rapport à 2020, liée à l'augmentation des études
PETIT OUTILLAGE DIAGNOSTIC	636 €	112 €	524 €	
FOURNITURES DE BUREAU	6 406 €	7 018 €	-612 €	
FOURNITURES MOBILIER DE BUREAU	0 €	702 €	-702 €	
SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 000 €	150 €	850 €	Analyses Géochronologiques CNRS
SOUS TRAITANCE ETUDES	18 790 €	11 493 €	7 297 €	Hébergement et maintenance du site Internet, développement de la BBF, étude Sonneur
TRAVAUX IMPRESSION SCIENTIFIQUE	286 €	2 703 €	-2 417 €	Autocollant rétro réfléchissant pour sauvetage amphibiens
TRAVAUX IMPRESSION DIVERS	1 493 €	727 €	766 €	Autocollant "je lève le pied" et bulletin 216
LOCATIONS	1 200 €	1 000 €	200 €	Location du local à La Charité-sur-Loire
LOCATION PHOTOCOPIEUR	4 968 €	4 968 €	0 €	Location de 2 photocopieurs
LOCATION DE VOITURE	18 €	0 €	18 €	
LOCATION TELEPHONIE	1 665 €	167 €	1 499 €	Location du matériel téléphonie à Saint-Brisson
CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PROPRIETE	185 €	185 €	0 €	Local de Chalon-sur-Saône
MAINTENANCE	4 610 €	4 103 €	507 €	Essentiellement maintenance des 2 photocopieurs de Saint-Brisson
PRIMES ASSURANCES	5 909 €	5 598 €	311 €	
DOCUMENTATION	194 €	156 €	38 €	
FRAIS MISSION DEPLACTS ETUDES	53 522 €	39 478 €	14 044 €	Augmentation, reprise d'un rythme normal suite au Covid
FRAIS MISSION DEPLACTS	2 206 €	2 767 €	-561 €	
FRAIS MISSION DEPLACTS DIVERS	380 €	563 €	-184 €	
HONORAIRES	14 435 €	13 573 €	862 €	CAC et Cabinet comptable
PUBLICITE, PUBLICATION	0 €	5 820 €	-5 820 €	
CATALOGUES ET IMPRIMES	0 €	79 €	-79 €	
TRANSPORTS SUR ACHATS	6 €	0 €	6 €	
RECEPTIONS	55 €	0 €	55 €	
RECEPTION DIVERS	306 €	97 €	209 €	
FRAIS DE COMMUNICATION	12 945 €	7 723 €	5 221 €	Augmentation avec la souscription des lignes pour portables
FRAIS POSTAUX ETUDES	2 617 €	485 €	2 132 €	Augmentation liée à l'étude sur les points d'écrasement des amphibiens
FRAIS POSTAUX DIVERS	3 018 €	2 699 €	320 €	Vœux avec les plaquettes, cartes adhérents, invitation AG, bulletin 216
SERVICES BANCAIRES	521 €	415 €	106 €	
CONCOURS DIVERS	546 €	555 €	9 €	
FORMATION DU PERSONNEL	1 910 €	2 836 €	926 €	Formations premiers secours
Total	147 545 €	122 214 €	25 331 €	

➤ CHARGES DE PERSONNEL

Augmentation des charges de personnel de 117 827 € par rapport à 2020.

	2021	2020	Variation
SALAIRES ET TRAITEMENTS	470 624 €	387 967 €	82 657 €
CHARGES SOCIALES	141 710 €	117 724 €	23 986 €
TAXES SUR LES SALAIRES	20 855 €	11 393 €	9 462 €
FORMATION PROFESSIONNELLE	11 046 €	9 323 €	1 723 €
TOTAL	644 235 €	526 407 €	117 827 €

2021	2020
21 salariés	21 salariés
16,36 ETP	13,85 ETP
3 stagiaires (Emma, Vincent et Marlène)	3 stagiaires (Clarisse, Nicolas et Rudy)
2 services civiques (Jérémy et Taloula)	1 service civique de 10 mois (Manon)

Petit historique :

Date de la première embauche : le 01 février 2001

Depuis, l'association a vu au sein de ses murs : 49 salariés, 28 stagiaires et 5 services civiques. L'année 2021 met en évidence la difficulté de la gestion du personnel avec :

- 4 arrivées (Clément GILARD, Margot GORTAIS, Vincent HORTEGAT, Aline TIROUFLET) et
- 4 départs (Vincent HORTEGAT, Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU, Ludovic JOUVE et Aline TIROUFLET)

Ce turn-over est très perturbant pour toute l'association, son organisation, sa programmation et la stabilité entre les membres de l'équipe.

➤ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Ils sont en augmentation et il a été investi 5 212 € en nouveaux matériels (1 routeur pour l'installation téléphonie à Saint-Brisson, un ordinateur portable reconditionné, un appareil photo et un ordinateur portable avec écran pour le poste Communication).

➤ AUTRES CHARGES

En augmentation de 16 179,92 € par rapport à 2020. Ce compte correspond à des régularisations de subventions 2019 et 2020 non versées (FEDER 2019, appel à projets CD21 et CD89 2020).

➤ CHARGES A PAYER

Après plusieurs relances, nous avons obtenu une réponse négative de Madame la Présidente de Région concernant notre demande de recours gracieux pour le reversement d'une partie de la subvention du programme 2016. Il nous reste encore 17 250,00 € à payer (échéance fin novembre 2023).

➤ PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Par ailleurs nous pouvons toujours craindre des contrôles éventuels sur les exercices suivants aussi nous avons constitué une provision pour risque de 15% de l'assiette éligible FEDER pour la programmation 2017 ainsi qu'une de 5% de l'assiette éligible FEDER pour les programmations 2018, 2019, 2020 et 2021. Ainsi la provision Feder au titre des années 2017 à 2021 s'élève à 53 642€.

➤ RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat de l'exercice se solde ainsi par un excédent de **82 047,59 €**.

➤ VALORISATION DU BÉNÉVOLAT (copie de l'annexe de la liasse fiscale – page 24)

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur un grand nombre de bénévoles.

Le temps bénévole réalisé au cours de l'année 2021 se décompose de la manière suivante :

- 646.99 heures pour le temps bénévole "administratif" valorisé au taux horaire chargé de notre attaché de direction soit 25.13 €/h ;
- 2876.50 heures pour le temps bénévole "scientifique" valorisé au taux horaire chargé de notre scientifique avec le plus d'ancienneté soit 29.88 €/h.

Valorisation des contributions volontaires = 646.99h x 25.13€ + 2876.50h x 29.88€ = 102 208,68 €.

➤ AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Nous devons réglementairement affecter le résultat de l'exercice 2021 à notre compte de bilan qui sera la photographie de notre patrimoine au 1er janvier 2022. Pour ce faire nous vous proposons de voter les quatre résolutions suivantes :

- *Première résolution :*

Approuvez-vous les comptes de l'exercice 2021 ?

- *Deuxième résolution :*

Approuvez-vous l'affectation du résultat de l'exercice 82 047,59 € au compte de « Réserves statutaires » ?

- *Troisième résolution :*

Pendant l'exercice 2021 le montant total des indemnités acquises par chaque salarié à la fin de son contrat de travail diminué des indemnités liquidées s'élève à 15 569.22 €. Approuvez-vous l'affectation de ce montant au compte de Réserves Conventionnelles et, en contrepartie, la diminution du compte de Réserves Statutaires ?

- Quatrième résolution :

Approuvez-vous que le compte 10632 'Réserves pour publications' d'un montant de 24 135 € participe au financement de l'Atlas des Chiroptères en 2022 pour un budget estimé à 20 000 € ?

➤ **BUDGET PREVISIONNEL 2022**

Il est de 1 152 605 € et a été validé par le conseil d'administration du 12 novembre 2021.

➤ **ANALYSE FINANCIERE DU BILAN**

Dans la partie supérieure du bilan les FONDS ASSOCIATIFS 1 262 580 € (1 208 938 € + 53 642 €) sont « employés » au financement de l'ACTIF IMMOBILISE 87 734 €.

La différence de 1 174 846 € est le fonds de roulement. Il est donc une ressource disponible pour le financement de la partie inférieure du bilan, le court terme.

Dans cette partie les DETTES 267 341 €, qui sont paradoxalement une ressource financière, sont « employées » au financement des STOCKS et des CREANCES soit 812 051 €.

La différence 544 710 € entre ces deux montants est le besoin en fonds de roulement.

Ce besoin en fonds de roulement étant imputé au fonds de roulement proprement dit, il reste un solde de $1\,174\,846 - 544\,710 = 630\,136$ € correspondant bien au montant des DISPONIBILITES FINANCIERES.

En conclusion l'augmentation de 88 974 € du Fonds de Roulement conforte notre solidité financière donc la confiance de nos financeurs. Elle n'est cependant pas un gage de prospérité mais permettra de nouveaux projets ou bien de supporter des aléas.

Restent prégnants les problèmes de gestion de ressources humaines :

- 4 sites (Autun, Chalon-sur-Saône, La Charité-sur-Loire et Saint-Brisson),
- la suite du covid avec des périodes de confinement,
- la mise en place du télétravail et
- le manque de place qui persiste dans les bureaux et qui sera résolu en 2022.
- La réorganisation de l'équipe avec la mise en place de responsable de pôles.

Maurice Saclier ayant décidé de mettre fin à sa fonction de contrôleur de gestion, il dresse un bilan personnel de ces nombreuses années au service de notre société.

Mesdames, Messieurs, chers amis.

Le rêve qu'on porte ne se réalise pas toujours. L'étudiant en prépa d'Agro que j'étais dans les années 58 n'imaginait pas que les caprices du destin me mettraient à la tête de l'entreprise de teinture-nettoyage de vêtements que mes parents tenaient à Autun. Finalement les soucis financiers, fiscaux, techniques, commerciaux et sociaux me firent vite mettre aux oubliettes mes études.

Autunois de troisième génération, je connaissais bien la Société d'Histoire Naturelle et surtout Jacques PRIEUR de LA COMBLE conservateur du Museum, savant passionné, militant naturaliste avant l'heure, humaniste atypique et... sonneur de trompe de chasse ! J'avais adhéré à la société en espérant renouer un peu avec les sciences naturelles. Gilles PACAUD alors directeur du Museum et son compère Daniel SOTTY, tous deux impliqués dans la collecte des nodules fossilifères de Blanzay-Montceau faisaient déjà souffler un vent nouveau au sein de la société. Les discussions entre « le

Pépé », c'est ainsi que nous appelions irrespectueusement Monsieur de LA COMBLE, et Gilles étaient épiques et sonores. Le puissant groupe minéralogique animé par la famille BLIGNY n'était pas en reste. Sous la pression de Gilles nous décidons de tenir une comptabilité réglementaire que j'ai installée le 1er janvier 1983. Robert PILLON venait m'apporter ses comptes et je faisais le bilan. Nous avons navigué ainsi pendant plusieurs années. En 2001 un grand tournant a été pris, proposé par Daniel SIRUGUE, avec le programme NATURA 2000 et l'Observatoire de la Faune. Tout cela a entraîné une somme de travaux administratifs considérables ; ne pouvant plus faire face seuls, nous avons décidé en 2002 de faire appel au cabinet d'expertise comptable ETC à Talant. Henri GAUTHERIN, alors président, avait validé avec réserves ce développement de nos recherches. Après son accident tragique, c'est Georges GAND qui avait pris la présidence de la société. Chaque année il fallait embaucher des scientifiques supplémentaires pour réaliser les programmes dans lesquels nous nous étions engagés. « C'est financé » répondait invariablement Daniel ! ». En 2006 un mauvais choix dans l'embauche d'une assistante administrative allait nous plonger pendant près de deux années dans des conflits d'autorité dont nous n'avons pu sortir qu'en procédant, la mort dans l'âme, à un licenciement. Ce fut l'enfer des procédures juridiques dont nous sommes sortis heureusement confortés dans notre bon droit mais au prix élevé de l'avocat et moralement épuisés. Pour clore cette sombre période, une goutte d'eau fit déborder le vase : nous fûmes convoqués Georges et moi à la gendarmerie pour justifier un déficit très important dans nos comptes. Très angoissés il nous fut difficile d'expliquer que cela était dû à une défaillance dans la transmission des comptes à ETC et que les choses allaient rentrer dans l'ordre à l'issue de l'exercice suivant. Nous avons réalisé alors que nous avions franchi sans retour possible un cap de responsabilité dans nos engagements.

L'expansion de l'activité devint ainsi un chiffon rouge. Afin de rester dans un cadre raisonnable Georges fixa finalement un plafond de dix salariés mais ce ne fut qu'un vœu pieu ; les effectifs continuaient de croître. C'est alors que Daniel suggéra une issue, la délégation du domaine de la transmission des savoirs par la SHNA à l'association fédératrice BOURGOGNE NATURE, fondée ad hoc en 2012, avec le PNRM, la SSNB et le CENB. Cette amputation privait la SHNA d'une activité financièrement plutôt avantageuse ainsi que de la notoriété dans les media. Elle fut difficile à prendre car les avis étaient partagés.

Ainsi Bourgogne Nature, du fait de son statut fédérateur, a pu prendre un essor considérable. Dans la droite ligne du remaniement des Régions son action s'est étendue à la Franche Comté. Elle est devenue Bourgogne-Franche-Comté Nature.

A mon âge avancé il faut savoir passer la main. Je ne doute pas qu'après moi « l'intendance suivra », pour citer une phrase célèbre, mais je tenais à vous transmettre au travers de mon prisme de gestionnaire la mémoire que j'ai de cette périlleuse ascension que nous avons accomplie sans jamais nous diviser. Je remercie particulièrement Adeline GUILLAUME pour notre étroite et enrichissante collaboration ainsi que pour son engagement avisé et inconditionnel à mes côtés. Bernard ARNOULT, mon successeur, tu peux compter avec Adeline. Je resterai encore un peu avec vous pour représenter la SHNA au sein du conseil d'administration de Bourgogne-Franche-Comté Nature dont je demeure trésorier.

La SHNA et Bourgogne-Franche-Comté nature sont devenus aujourd'hui des partenaires incontournables pour l'administration. Cette évolution ne se serait pas accomplie sans notre partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan dans les locaux duquel travaillent nos scientifiques. En sortant de ses remparts historiques, la SHNA a maintenant accès à un espace de recherches en Morvan et en Bourgogne ou, plus géographiquement, sur trois bassins versants. Chacune, chacun d'entre vous apporte sa pierre à l'édifice et, nous tous, conduits par notre président

David BEAUDOIN et notre directeur Daniel SIRUGUE, pouvons être fiers du travail accompli. Les inventaires et études que nous avons réalisés et qui s'enrichissent chaque jour sont et seront une référence scientifique extrêmement précieuse pour la conduite des politiques publiques dans le combat pour un développement durable. Je souhaite une longue vie à la SHNA.

Rapports du Commissaire aux comptes

M. Vincent Sauvage, commissaire aux comptes, a présenté ses rapports en visio-conférence, rapports qui certifient que les comptes sont réguliers et sincères.

A la suite de la présentation du rapport financier, le président prend la parole pour remercier Maurice Saclier de son investissement bénévole au conseil d'administration de la SHNA, principalement pour la tenue de la comptabilité en lien étroit avec Adeline Guillaume. Le président et Adeline Guillaume remettent un cadeau à Maurice Saclier, au nom du conseil d'administration et de la SHNA.

Rapport moral du président

Nous arrivons au terme d'un mandat de 3 ans du conseil d'administration profondément marqué par la crise sanitaire mondiale qui nous a tous affectée. Elle a eu une incidence certaine, directe ou indirecte sur nos activités que ce soit celles de l'équipe, des bénévoles et du conseil d'administration : rapport au travail, motivations, perte de contact malgré la visio-conférence ...

L'année 2021 a permis un début de « retour à la normale » dans le fonctionnement de la société. Une nouvelle organisation de l'équipe salariée a été mise en place depuis juillet 2021 (nous l'avions évoqué l'an passé lors de la précédente AG), une 2^e antenne a été inaugurée en septembre dernier à La Charité-sur-Loire dans les locaux du CEN Bourgogne, en plus de celle déjà existante à Chalon-sur-Saône. Dans le même temps, il y a eu de nombreux changements au sein de l'équipe avec des départs, des remplacements et de nouveaux postes, ce qui n'en facilite pas la gestion administrative et humaine et complique fortement la programmation de ses actions. Je ne peux que remercier Adeline, Daniel et Nicolas pour le travail qu'ils fournissent pour faire fonctionner au mieux cette équipe. Parmi les problèmes rencontrés, les locaux sont toujours à l'ordre du jour et une partie des salariés de Saint-Brisson s'est installée à Saulieu au début de l'année 2022, en attendant une éventuelle 3^e antenne sur Autun. Ce n'est pas fait pour faciliter les échanges au sein de l'équipe mais cela était devenu nécessaire compte tenu de la place disponible à la Maison du Parc. Malgré les difficultés, le travail fourni par les salariés dans le cadre de l'OFAB est impressionnant comme vous pourrez vous en rendre compte, au moins partiellement, lors du rapport d'activités, et je les en félicite.

En raison de l'importance de l'équipe salariée, la SHNA est considérée comme une PME du point de vue administratif et du droit du travail. Il n'en reste pas moins que c'est une association dans son esprit et ses objectifs avec un rapport fort aux bénévoles que ce soient les personnes qui sillonnent le territoire bourguignon pour faire remonter les données naturalistes et bien sûr, les membres du conseil d'administration qui œuvrent pour son fonctionnement depuis des années voire des décennies pour certains. Nous aurons l'occasion de leur rendre hommage à plusieurs reprises pendant cette AG mais je tenais à les remercier dans mon rapport moral pour être encore et toujours là malgré les difficultés de chacun et les échanges rendus compliqués par les contraintes sanitaires. Ces mêmes

contraintes nous ont privé ces deux dernières années des réunions que nous organisons en janvier entre le conseil d'administration et l'équipe, une des rares occasions, avec l'AG, de rencontre entre les administrateurs et les salariés. Cela ne facilite pas la connaissance des uns et des autres et donc la cohésion de l'ensemble de l'association.

De cohésion, il en est aussi question entre les associations de la région. Les activités de l'ADSSSL sont plus que réduites et les contacts entre les associations qui la composent plutôt rares mais pas inexistantes. A l'opposé, Bourgogne-Franche-Comté Nature continue de fédérer pour nous offrir des publications et des Rencontres de qualité. L'AOMSL, La Choue et la SHNA poursuivent leur collaboration au sein de l'Entente Naturaliste de Bourgogne, notamment sur les problématiques « Blaireau » et « Renard ». Le Parc naturel régional du Morvan, le CEN Bourgogne, le CBN-ORI et la CPEPESC sont toujours des partenaires importants de nos actions communes sur la région Bourgogne-Franche-Comté. L'outil de géovisualisation des données SIGOGNE a été pris en charge par l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) ; l'association SIGOGNE qui pilotait le projet et dont la SHNA est membre, est en pleine évolution pour conserver de la cohérence entre les différents fournisseurs de données. Enfin, notre société reste le relais d'actions nationales initiées par la SFEPM, la SHF ou l'OPIE.

Je n'oublie pas l'aspect financier sans lequel l'OFAB ne pourrait pas mener ses activités. La DREAL, la région Bourgogne-Franche-Comté, les agences de l'Eau et les conseils départementaux sont des partenaires essentiels qui continuent à nous soutenir et permettent de maintenir l'équipe salariée en échange de son expertise. Comme vous avez pu le voir à travers le rapport financier, la société se porte bien. Nous le devons au travail de Daniel, Adeline, Maurice et Robert.

Pour finir, je souhaite évoquer un partenaire avec lequel la SHNA travaille étroitement depuis près de 60 ans, à savoir le Muséum d'histoire naturelle Jacques de La Comble à Autun. Avec le départ de son conservateur Dominique Chabard et l'arrivée d'une nouvelle direction composée d'Aude Médina et de Alban Silvas, les relations entre nos deux structures vont forcément évoluer. Au vu des projets communs à venir, cela ne peut se faire que dans le bon sens.

Merci à tous pour votre fidélité et votre implication dans notre belle société savante.

Rapport d'activités

Dans un premier temps, le rapport d'activités est présenté par le directeur Daniel Sirugue et l'équipe de l'OFAB. Daniel Sirugue rappelle les missions de l'OFAB : connaissances (inventaires, suivis, études ...), gestion des données à travers la Bourgogne Base Fauna et E-Observations, la préservation (SOS Nature, Refuges, BBF base d'alerte), l'animation de projets (programmes régionaux, PRA, réseaux naturalistes) et la sensibilisation (Publications, expositions, outils pédagogiques, conférences, évènements, formations ...). En 21 ans d'actions de l'OFAB, l'équipe a accueilli 49 salariés, 28 stagiaires et 5 services civiques sur 4 sites (Autun, Saint-Brisson, Chalon-sur-Saône et La Charité-sur-Loire) ; elle anime 5 groupes naturalistes et 15 enquêtes participatives annuelles. E-Observations regroupe 3 000 saisisseurs, pour 10 000 observateurs et 2 000 000 de données dans la BBF. Un point est fait sur les relations stratégiques entre inventaires, suivis régionaux et conservation. L'organigramme mis en place en juillet 2021 est à nouveau présenté.

En 2021, l'équipe était composée de :

- Daniel Sirugue – direction
- Nicolas Varanguin, herpétologie, base de données – directeur adjoint
- Damien Lerat, mammologie, astacologie
- Alexandre Cartier, chiroptérologie
- Cécile Détroit, ornithologie, médiation à l'environnement
- Adeline Guillaume – responsable administratif et financier
- Gaëtan Balay, base de données, médiation à l'environnement
- Ludovic Jouve, chiroptérologie
- Quentin Barbotte, entomologie
- Vincent Vilco, Natura 2000, ZNIEFF, ornithologie, mammologie
- Samy Mezani, ornithologie, base de données
- Lisa Leprêtre, biodiversité, conservation
- Mathurin Carnet, entomologie
- Ludmilla Terres, communication, vie associative et sensibilisation
- Raphaëlle Itrac-Bruneau, entomologie
- Paul Hureau, chiroptérologie
- Aline Tirouflet, chiroptérologie
- Vincent Hortegat, chargé d'étude
- Margot Gortaix, territoires, réseaux
- Clément Gilard, mammologie
- Jérémy Lefèvre, faune sauvage

L'équipe présente quelques actions menées en 2021.

- Suivi de la biodiversité en lien avec l'agroforesterie dans le Châtillonnais :
Cette première étude a pour objectif d'établir un état de référence sur les chiroptères, les pollinisateurs au travers des papillons de jours et des bourdons et les carabiques afin d'évaluer dans le temps l'impact de l'agroforesterie sur la biodiversité. Cette étude se place dans le cadre d'un programme agroforestier réalisé par les pépinières Naudet et soutenu par le Conseil départemental de la Côte-d'Or dans le Châtillonnais. Les Chauves-souris ont été étudiées par inventaire acoustique selon la méthode passive basée sur des enregistreurs. Les papillons de jours ont été inventoriés 4 fois dans l'année par la méthode du chronoventaire et les bourdons échantillonnés 3 fois par chasse à vue. Les carabiques ont été inventoriés par transect de pièges Barber sur 5 sessions dans l'année. Ces inventaires ont permis de détecter 12 espèces de chauve-souris, 20 espèces de papillons de jours, 4 espèces de bourdons et 32 espèces de Carabiques. L'évolution de ces cortèges sera étudiée dans quelques années pour observer l'impact de l'évolution du paysage sur la faune.
- Bilan stationnel et inventaire sur les coléoptères :
Cette étude a pour principal objectif d'améliorer la connaissance et la prise en compte des coléoptères protégés et menacés en Bourgogne. En 2021, 2 espèces protégées ont été étudiées (*Rosalia alpina*, *Carabus nodulosus*), ainsi qu'une espèce considérée comme menacée (*Rhamnusium bicolor*) et des collections entomologiques ont été visitées (Museum d'histoire

naturelle d'Autun). La situation de *Rhamnusium bicolor* (Cerambycidae) a été précisée à Clamecy (58) avec la présence d'une population dans la cavité d'un arbre de la place des Promenades. *Rosalia alpina* (Cerambycidae) a été recherché en vain sur les bords de la Loire nivernaise mais sa connaissance régionale a été précisée avec une présence potentielle toujours forte sur les bords de Loire dans la Nièvre, une présence qui ne semble finalement pas accidentelle en Côte-d'Or et une potentielle nouvelle population détectée dans le nord du Morvan. *Carabus nodulosus* (Carabidae) n'a pas été retrouvé mais l'effort de prospection était très faible. Sa répartition historique a été précisée et un document d'aide à la détermination des *Carabinae* pour faciliter la remonté d'information a été réalisé. Les collections du Museum d'histoire naturelle d'Autun ont été visitées mais ne nous ont pas permis de trouver des individus bourguignons de *Carabus nodulosus*. Nous avons pu toutefois noter des observations historiques d'espèces intéressantes comme *Necydalis major* (Cerambycidae) ou *Iberodorcadion molitor* (Cerambycidae).

- Atlas des odonates de Bourgogne-Franche-Comté :
Après le succès de l'Atlas des Papillons de jour de Bourgogne et Franche-Comté et avec l'accroissement des connaissances sur les libellules, il est apparu important de réaliser un ouvrage les concernant dans notre nouvelle grande région. Ce travail initié en 2010 et coordonné par la SHNA-OFAB, le CBNFC-ORI et l'Opie Franche-Comté, permet de synthétiser les connaissances acquises au cours de 7 années d'inventaires, au travers de 75 monographies et 18 parties introductives. La répartition, la biologie, et les menaces pesant sur les espèces sont détaillées. Des cartes précisant l'autochtonie des différents taxons sont disponibles en annexes afin de compléter les monographies. Les parties introductives relatent la création de l'ouvrage, des généralités sur les libellules et les actions possibles en leur faveur.

- Opérations refuges - avancement des opération Refuge mare, Refuge pour chauves-souris et Havre de paix pour la Loutre :
Les opérations Refuge sont des outils de protection de la faune sauvage à large diffusion. Il s'agit de conventionnements engageant les signataires au respect de règles de gestion favorables aux espèces/milieus ciblés, un accompagnement technique est fourni, de la sensibilisation et de la communication sont réalisées à large échelle. 3 types de Refuges sont mises en œuvre en Bourgogne par la SHNA. Deux opérations nationales coordonnées par la SFEPM et relayées par la SHNA : le refuge pour les chauves-souris et le havre de paix pour la Loutre. Sur le même modèle, la SHNA a créé le refuge mare.
 - Refuge mareOn estime qu'il existe plus de 40 000 mares en Bourgogne, assurant de nombreuses fonctions dont celle d'habitats à haute diversité biologique. Ces milieux disparaissent et leur biodiversité est fortement impactée, dont certaines espèces patrimoniales à forts enjeux comme le Triton crêté. Le « Refuge mare » est un conventionnement permettant de protéger les mares via : des engagements de gestion favorable, un accompagnement technique, de la sensibilisation et de la communication. Les conventionnements se concentrent principalement sur l'Yonne, la Côte-d'Or et la Nièvre et font l'objet d'une communication régulière. Fin 2021, les 24 signatures de l'année amènent à 166 refuges signés en Bourgogne, soit 452 mares privées et publiques !

- Refuge pour les chauves-souris

Les chauves-souris sont des mammifères protégés dont les populations sont fortement menacées par les activités humaines. En parallèle d'autres actions de conservation, le refuge pour les chauves-souris constitue un outil de protection de ces espèces menacées via un conventionnement qui engage les signataires à respecter des règles de gestions favorables. Il apporte un accompagnement technique sur la gestion pour favoriser la présence des chiroptères, il permet de communiquer à large échelle et de sensibiliser un large public. En 2021, 23 nouveaux refuges ont été signés : 9 en Côte-d'Or, 5 dans l'Yonne et 9 dans la Nièvre. En tout, 140 conventions sont en place en Bourgogne : 66 en Côte-d'Or, 25 dans l'Yonne, 28 dans la Nièvre et 21 en Saône-et-Loire, en partenariat avec des signataires privés comme publics.

- Havre de paix pour la Loutre

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique autrefois bien présent et qui a quasiment disparu de la région dans les années 1980-90. Aujourd'hui, l'espèce est en expansion et recolonise les cours d'eau et plans d'eau bourguignons. Le Havre de paix pour la Loutre apporte une protection via un conventionnement qui engage le signataire à respecter des règles de gestions favorables sur les habitats potentiels ou avérés de l'espèce. Il apporte un accompagnement technique sur la gestion à effectuer, permet de communiquer et de sensibiliser. En 2021, 2 Havres de paix ont été signés. En tout, 19 conventions sont en place en Bourgogne (13 dans l'Yonne, 6 dans la Nièvre), avec 6 structures publiques et 13 privés. Cela représente plus de 201ha de terres et 18 km de berges gérés favorablement.

➤ Restaurations de mares - avancement des programmes des restaurations de mares menés par la SHNA en partenariat avec d'autres structures :

Les mares, milieux très riches en biodiversité, disparaissent et se dégradent, impactant fortement les populations d'amphibiens patrimoniaux associées. Les données de la BBF permettent d'identifier les secteurs prioritaires (enjeux forts, densité importante de mares) pour mener des actions de conservation : sensibilisation, porter à connaissance, restauration... Depuis 2016, en partenariat avec des maitres d'ouvrage (contrats de rivières notamment), plusieurs programmes sont menés dont 4 ont été débutés ou poursuivis en 2021. Au total, plus de 500 mares ont été diagnostiquées, 220 mares restaurées et des travaux sont encore à venir suite aux diagnostics. Ces habitats rendus favorables permettent à nouveau la reproduction de milliers d'amphibiens dont des espèces patrimoniales menacées.

➤ Inventaire des mammifères semi-aquatiques - Réserve Naturelle Régionale Tourbières du Morvan :

Différentes techniques ont été utilisées pour ces inventaires, le piégeage des petits mammifères (recherche des musaraignes aquatiques) par des pièges non tuant de type INRA (avec chambre en bois) placés dans des milieux favorables en ligne (31 lignes sur 5 sites) ou la recherches d'indices de présence (crotties, épreintes, restes alimentaires) pour la Loutre d'Europe et le Campagnol amphibie.

- Projets de réserves naturelles à chiroptères en Bourgogne - RNR à Chiroptères en Bourgogne-Franche-Comté, RNR à chiroptères du sud Yonne :
Grâce aux inventaires et suivis menés depuis plus de 25 ans en Bourgogne, des sites majeurs pour la conservation de ces mammifères ont été mis en lumière avec une très forte responsabilité pour certaines cavités. Dans l'objectif de compléter le réseau de réserves naturelles régionales mis en place par la CPEPESC Franche-Comté sur le territoire franc-comtois, un travail de création de réserve a été initié par la SHNA ces dernières années en ciblant les sites clés en Bourgogne pour le Minioptères de Schreibers. En parallèle, un travail pour la création d'une réserve naturelle nationale dans le sud de l'Yonne a été mis en place en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB). Un réseau de 18 carrières avec de fortes responsabilités nationales regroupant plus de 10 000 individus a été ciblé. Un travail de synthèse des données, de zonages et de concertations locales a été mené permettant de proposer un avant-projet de création d'une réserve fin 2021 auprès de la Conseil national de la protection de la nature (CNPN). Ce dernier a validé le projet en février 2022 permettant de poursuivre l'action afin de constituer le dossier de création de cette réserve d'envergure.

- Etudes chiroptères 2021 :
Plusieurs études ont été réalisées mettant en œuvre l'ensemble des techniques d'études spécifiques au Chiroptères. Des campagnes de prospections en milieu bâti et des inventaires acoustiques ont été menées dans le cadre d'études Natura 2000 avec la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et le Pays Seine et Tille ainsi que dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale de la commune de Bassou (89). Grâce à l'utilisation de la technique de radiopistage (capture d'individu au filet et pose d'émetteur), une colonie arboricole de Murin à moustaches a été découverte à Bouilland (21).
De nombreuses colonies de mise bas ont été découvertes au cours de l'été dont des colonies à fort enjeux de conservation (Petit rhinolophe, Grand murin, noctules...).

- SOS Faune :
En 2021, la SHNA a reçu 337 sollicitations sur la Bourgogne dont plus de 50% concernant les chauves-souris. Il s'est agi de conseils et d'intervention pour des problèmes de cohabitation avec l'homme (chauves-souris en milieu bâti, serpents, barrage à castor, terrier de Blaireau et effondrement de routes), de relais de SOS faune blessée vers les centres de soins, d'alertes espèces et habitats d'espèces avec un relai vers les services de l'état (projet d'épandage de produits méthanisés dans une zone à enjeu pour la faune, destruction de prairies humides, arrachage de haies, comblement de mares, assèchement de ruisseaux, création de retenues d'eau impactantes pour la faune aquatique, tirs sur espèces protégées...), et d'autres projets et/ou pratiques impactantes pour lesquelles la SHNA a fourni une expertise et/ou des données (projets de panneaux photovoltaïques, circuits, éolien...), d'accompagnement de travaux et aménagements de sites (restauration de digue sur un étang à Cistude dans la Nièvre, travaux de toiture et nids d'hirondelles, nettoyage de sites à chauves-souris), de suivi et gestion d'espèces exotiques (Tortue de Floride, Tarente de Maurétanie, Grenouille taureau) et les interventions et appuis pour 9 actions sur les routes dans le cadre du SOS amphibiens.

- Assistance Natura 2000 :
Depuis 2015, la SHNA est un appui scientifique pour les opérateurs Natura 2000 et la DREAL BFC sur le volet faune : réponses aux sollicitations des animateurs Natura 2000 (protocole d'inventaire, de suivi ...), transmission de données et de synthèse sur la faune communautaire et menacée, échanges actifs avec les animateurs (Vallée de la Loire entre Imphy et Decize). En 2021, cela a concerné 63 sollicitations consignées, 22 animateurs différents, 12 171 données transmises et la participation à 8 événements régionaux du réseau Natura 2000. Il y a eu enfin un appui technique auprès de 10 structures animatrices de sites à chauves-souris.

- Suivi des populations de Sonneur à ventre jaune - mise en place d'un suivi temporel standardisé des populations de Sonneur à ventre jaune dans les sites N2000 de Bourgogne :
Vincent Hortegat, stagiaire de Master 2 de l'Université de Lorraine, a travaillé sur la manière de suivre les populations de Sonneur à ventre jaune sur les 4 sites Natura 2000 désignés en faveur de l'espèce en Bourgogne, étude réalisée avec l'appui scientifique et statistique de J.-P. Vacher et du CEFE de Montpellier, en lien avec le Plan National d'Action Sonneur animé par l'ONF. Le protocole avec réplicas temporels s'est avéré le plus performant. La poursuite du suivi est prévue sur le site du Clunyois en 2022 et des Amognes en 2023, date à laquelle un calage national du protocole est programmé.

- Identification des prairies humides à fort enjeux pour l'avifaune nicheuse menacée du Morvan (bassin de la Seine) :
Le projet a commencé par une phase d'inventaire des oiseaux nicheurs à travers 145 points d'écoute réalisés entre 2019 et 2021 (139 IPA et 31 protocoles Bécassine des marais). La phase de conservation et de restauration des sites s'est faite avec la collaboration du Parc naturel régional du Morvan et l'animation agricole sur la plaine des Eschamps (Champeau-en-Morvan).

- Plan régional d'actions en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* en Bourgogne-Franche-Comté (2021-2028) :
Le PRA Loutre BFC dont la rédaction a été coordonnée en 2020 par la DREAL BFC, a été mis en œuvre en 2021, piloté par la DREAL BFC et animé par la SHNA-OFAB et la LPO BFC. Les enjeux sont de maintenir les populations de Loutre d'Europe existantes dans la région, d'en permettre la densification et d'assurer le retour naturel de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition originelle. Cela passe par des objectifs de connaissance, de veille écologique, de protection et gestion conservatoire, et de communication et d'animation.

- Suivi et conservation des populations d'écrevisses à pattes blanches du bassin de l'Ouche :
Les objectifs de l'étude sont de confirmer la présence des cinq populations connues, de réévaluer l'état de conservation de ces populations, de maintenir ou renforcer les populations, d'identifier l'apparition de nouveaux facteurs limitants, de définir et orienter les enjeux complémentaires, perspectives de gestion et permettre la prise en compte des enjeux liés à cette espèce dans les actions et travaux du SBO, et enfin d'affiner les priorités et types d'intervention à envisager sur les cours d'eau à Ecrevisse à pattes blanches avec la mise en place d'actions de restauration avec les propriétaires riverains des populations d'écrevisses.

- Une nouvelle espèce d'écrevisse pour la France en Bourgogne, l'Ecrevisse à pinces bleues :
L'Ecrevisse à pinces bleues *Faxonus virilis* est une espèce d'origine nord-américaine et considérée comme espèce exotique envahissante. Sa présence a été découverte en 2021 dans un plan d'eau de l'Yonne ; un programme de connaissance a été mis en place pour évaluer sa répartition et définir les mesures nécessaires pour limiter son expansion.
- L'atlas des écrevisses de Bourgogne :
Cet atlas est le bilan de 20 ans d'inventaire : 11 869 observations, 505 observateurs, 8 897 stations, 2 867 cours d'eau prospectés (soit environ 1 026 km de cours d'eau et 91 km d'étangs), 1 643 populations d'écrevisses, 1 023 communes et 924 mailles 5x5 km avec au moins une observation. Avec la dernière venue, ce sont 7 espèces qui sont présentes en Bourgogne.
- Atlas de la biodiversité communale et intercommunale - bilan global des projets en cours et à venir :
L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) ou intercommunale (ABI) est une démarche qui permet aux communes de mieux connaître leur patrimoine naturel et les enjeux faunistiques et floristiques associés. C'est un outil d'aide à la décision précieux pour intégrer la préservation de la biodiversité dans les politiques d'aménagement et de gestion du territoire. La démarche peut également être valorisée par tout un chacun puisqu'elle peut permettre aux habitants d'identifier des leviers pour mieux accueillir la biodiversité dans leur quotidien. Depuis 2020, la SHNA-OFAB et plusieurs collectivités se sont lancées dans l'aventure en partenariat avec d'autres structures du territoire. Sept projets ont ainsi vu le jour : l'ABC de Bassou (89), l'ABI de la vallée de l'Ognon (21), l'ABI de la communauté de communes de Puisaye-Forterre (89), l'ABI de la communauté de communes des Bertranges (58) et enfin les ABC d'Autun et d'Épertully (71). Un nouvel appel à projet a été lancé en avril 2022. Trois collectivités appuyées notamment par la SHNA sont ainsi dans l'attente des résultats qui seront diffusés en juillet 2022 : Louhans (71), Saint-Père (89) et plusieurs communes de la communauté de communes Sud côte chalonaise (71).
- Assistance aux contrats territoriaux (eau et climat) - vue d'ensemble des CTEC accompagnés par la SHNA-OFAB :
Les travaux de restauration hydromorphologique des cours d'eau (reméandrages, restauration de ripisylve) et certains travaux liés à leur continuité ou à leur entretien (suppression de seuils, effacement d'étangs ou retrait d'embâcles), s'ils sont favorables à l'amélioration des grandes fonctions écologiques des cours d'eau, peuvent parfois être contradictoires avec les exigences de certaines espèces aquatiques patrimoniales ou protégées (soit par le résultat des travaux, soit lors de leur mise en œuvre). Un accompagnement technique des CTEC sur la prise en compte des espèces patrimoniales, menacées, protégées et/ou bioindicatrices des milieux aquatiques apparaît ainsi fondamental pour concilier la restauration et l'entretien de ces milieux et la préservation de la biodiversité qui leur est associée.
La SHNA-OFAB vient ainsi en appui à différents contrats sur les bassins Seine-Normandie et Loire-Bretagne, dont le CTEC Cure-Yonne. De nouveaux partenariats sont par ailleurs en cours de construction avec les CTEC du Serein et de l'Armançon.

- Assistance aux contrats territoriaux (eau et climat) - exemple du CTEC Cure-Yonne :
Le territoire du Contrat Territorial Eau et Climat Cure-Yonne accueille de nombreuses espèces patrimoniales dont l'état des connaissances est cependant trop partiel pour permettre leur prise en compte de manière satisfaisante dans les travaux ciblés par la structure animatrice du contrat, à savoir le PnrM. La SHNA-OFAB accompagne ainsi le parc dans la mise en œuvre de ses travaux via la réalisation de diagnostics faunistiques. Son expertise porte plus particulièrement sur des espèces faunistiques patrimoniales et/ou protégées à très fort enjeu localement, et qui ont par ailleurs des exigences incompatibles avec les projets prévus par le PnrM (travaux de restauration de la morphologie et de la continuité des cours d'eau). Au-delà de ces diagnostics, les données préexistantes et des études complémentaires ciblées ont fourni des éléments pour orienter l'action du contrat sur des zones prioritaires pour 4 espèces à enjeu majeur : la Loutrre d'Europe, l'Écrevisse à pattes blanches, le Sonneur à ventre jaune et le Cordulégastre bidenté.

- La Stratégie Nationale des Aires Protégées - identification par la SHNA-OFAB de sites à enjeu à mettre en protection :
La Stratégie Nationale des Aires Protégées, initiée en 2021, a pour objectifs d'atteindre 30% de couverture du territoire national par des aires protégées, et 10% du territoire sous protection forte. Elle se décline en 3 Plans d'Action Territoriaux (PAT) qui s'échelonnent sur une période totale de 10 ans, le premier ayant pour échéance 2023. Ce projet ambitieux, relayé localement par la DREAL BFC et les 4 DDT départementales, a ainsi fait appel aux différents « acteurs de la connaissance » de la région, dont la SHNA-OFAB. Un grand nombre de sites prioritaires pour la conservation des espèces à enjeu fort et très fort au niveau régional ont ainsi été proposés par les différents experts taxonomiques de la SHNA-OFAB. Au total, 372 propositions de création ou d'extension d'aires protégées méritant d'être retenues en premier lieu pour la SNAP ont été communiquées par la SHNA-OFAB à la DREAL BFC. Les prochains échanges avec les DDT permettront de définir les sites prioritaires au sein de chaque département pour le premier PAT, ainsi que les leviers de protection les plus adéquats selon les enjeux identifiés.

- La Bourgogne Base Fauna - la base de données bourguignonne au service de la nature :
Au 31 décembre 2021, la BBF comptait 2 097 352 données, 667 451 relevés, 225 360 stations géolocalisées, 10 551 observateurs pour 7 567 espèces observées au moins une fois. Plus de 500 000 données ont été transférées à l'outil SINP SIGOGNE BFC. Le collectif SIGOGNE BFC auquel la SHNA participe a mené divers travaux sur les flux de données, la sensibilité des espèces et des données, la qualification des données (privées / publiques), la version V3 du géovisualisateur et son transfert à l'ARB ainsi que les salariés attachés à ce programme ce qui a entraîné des réflexions sur un changement de statut et de nom, l'Organisation régional de l'expertise et de la donnée naturaliste ORDEN.

- BBF - E-Observations :
L'outil de saisie en ligne de la BBF E-Observations a continué son évolution. Le nombre de données saisies sur E-Observation est en constante augmentation pour dépasser les 200 000 observations saisies en 2021 dont une majorité d'insectes (16 319 observations pour 632 espèces) suivis par les oiseaux (10 234 observations pour 180 espèces) et les mammifères (2 848 observations pour 41 espèces) ; 264 nouvelles espèces ont fait l'objet d'au moins une saisie. Il y a eu 387 nouveaux contributeurs même si le nombre de contributeurs a légèrement baissé par

rapport à 2020. Au niveau bourguignon, 63% des communes sont concernées par au moins une donnée en 2021.

- Porter à connaissance des enjeux - sensibilisation, formation et communication sur les actions de l'OFAB :
Depuis 2017, la SHNA-OFAB finance, partiellement sur fond propre, un poste dédié à la vie associative et à la communication de l'association. Les missions de ce poste couvrent la communication, l'événementiel, les relations presse et la vie associative. En 2021, la SHNA-OFAB a présenté un logo pour marquer ses 20 ans. Elle a réalisé trois kakémonos, des supports de communication sur les Atlas de la biodiversité communale (ABC) et intercommunale (ABI), un autocollant, un gabarit d'affiches, cinq aides à la détermination, quatre bilans d'enquêtes, une infographie et 46 articles. Les supports et informations ont essentiellement été diffusés sur les cinq canaux principaux : le site, la page Facebook, l'infolettre et la presse et les outils de Bourgogne-Franche-Comté Nature. Ses objectifs sont d'informer le public des études menées, de mobiliser le public pour participer à des collectes de données, d'informer d'événements mettant en lumière nos actions (inaugurations, conférences ...), de mettre en lumière les financeurs publics de nos actions et informer ainsi les citoyens de l'engagement des institutions dans nos actions, de mettre en lumière nos partenaires et de communiquer sur les résultats des recherches menées d'un point de vue scientifique.
- Animations dans le cadre des projets avec les Conseils Départementaux de la Bourgogne :
Ces animations ont concerné deux classes dans l'Yonne (chauves-souris) et quatre classes en Côte-d'Or (chauves-souris, insectes et mares). Deux animations grand public « à la découverte des petites bêtes et de la faune sauvage » ont été menées dans la Nièvre et six en Côte-d'Or sur des sujets divers.
- Bourgogne-Franche-Comté Nature :
A ce jour, l'association Bourgogne-Franche-Comté Nature dont la SHNA est un des membres fondateurs a permis la publication de 34 numéros de sa revue scientifique, de 17 hors-série, de 13 numéros du Nature Junior, du rapport de l'ABC de Montceaux-Ragny et de 535 articles « Questions de nature » dans la presse régionale. Parmi ses membres, elle compte 11 associations, 8 musées de France, 2 conservatoires botaniques nationaux, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, la Maison de l'architecture et de l'environnement et le Parc naturel régional du Morvan. Elle fait partie du Pôle Biodiversité du Morvan avec le Pnr du Morvan, le CBNBP et la SHNA-OFAB.

Après cette présentation de l'équipe salariée, le président reprend la parole pour faire le point sur les actions menées par les bénévoles de la société.

- Balades et autres activités :
 - Plusieurs « balades autunoises » ont été organisées en 2021 entre les bords de l'Arroux et le temple de Janus.
 - La botanique a été mise en avant au cours de plusieurs sorties sur les sentiers de randonnées de Côte-d'Or, ainsi que lors d'ateliers sur le terrain.

- La SHNA a participé à la Fête de la Nature organisée par la commune de Luzy.
 - Des sorties botaniques et des ateliers « herbiers » ont été animés par la SHNA et le muséum d'Autun en septembre au lycée Pontus de Tyard dans le cadre de la journée d'intégration des classes de seconde.
 - La société était partenaire du lycée Pontus de Tyard (Chalon-sur-Saône) et du muséum d'Autun pour le Village des Sciences qui s'est tenu les 11 et 12 décembre 2021 à Chalon-sur-Saône.
 - L'Entente naturaliste de Bourgogne (AOMSL, La Choue et la SHNA) a poursuivi ses activités.
- La restauration des herbiers du muséum d'Autun a repris autour d'un groupe restreint afin de préparer une nouvelle organisation dans la perspective d'une collaboration forte avec le muséum. Une convention partenariale à ce sujet est à l'étude ; elle intégrera la mise en place d'un outil de saisie des données dans l'esprit des « Herbonautes », actuellement en phase de test.
- Concernant la géologie et la paléontologie, la SHNA a fait don au muséum d'Autun de deux plaques fossilifères provenant du site de Muse ; l'une comporte plusieurs « poissons », l'autre une tête de « requin » avec son aiguillon. Une convention est en cours de rédaction pour l'hébergement du matériel fossile du site de Muse dans les locaux du muséum. Dominique Chabard relate le travail de Vincent Luccisano sur les « requins » du Permien dans le cadre de sa thèse, avec la réouverture en 2021 du site de Muse pour une fouille de 15 jours avec l'aide de plusieurs bénévoles de la société.
- Georges Gand rappelle l'importance de la géologie et de la paléontologie dans les activités de la SHNA dès sa création et encore aujourd'hui. Il travaille toujours à la datation de la couche géologique de l'Autunien avec l'aide de Guy Barnay et Sylvain Haussard ; il s'agit notamment de réaliser des forages pour une datation absolue des différentes couches grâce à la présence de zircons dans les gores. Des publications sont à venir.
- Les expositions mycologiques de Saint-Brisson et d'Autun ont pu se tenir en 2021 ; cependant Robert Pillon a fait part de la difficulté de recruter de nouveaux mycologues ce qui sera problématique pour le maintien de ces expositions à l'avenir.

Après l'exposé du rapport d'activités, le président rappelle les liens entre la SHNA et le muséum d'histoire naturelle Jacques de La Comble. Il donne la parole à Aude Médina, nouvelle directrice du muséum d'Autun, précédemment directrice du muséum de Montauban ; elle sera secondée par Alban Sylvas, ancien enseignant de SVT au lycée militaire d'Autun. Ce changement de direction correspond au départ à la retraite de Dominique Chabard au 1er juillet 2022 ; le président le remercie pour son implication depuis de très nombreuses années au sein du muséum et toujours en lien avec la SHNA. Un cadeau lui est offert au nom de la société par Françoise Beaudoin, enseignante référente pédagogique au muséum.

Vote des rapports

Ont été votés à l'unanimité par l'Assemblée générale :

- Le compte rendu de l'AG 2020 qui n'avait pu être voté lors de la précédente AG faute de diffusion aux sociétaires
- Le compte rendu de l'AG 2021
- Le rapport moral du président
- Les quatre résolutions du rapport financier du contrôleur de gestion
 - Les comptes de l'exercice 2021
 - L'affectation aux réserves conventionnelles
 - L'affectation aux réserves statutaires
 - La participation des réserves pour publication au financement de l'atlas des chiroptères en 2022
- Le rapport d'activité
- Le quitus au conseil d'administration

Election du conseil d'administration

Tous les trois ans, le conseil d'administration doit être renouvelé. Un appel à candidature a été envoyé aux sociétaires dans les semaines précédant l'Assemblée générale. Il est rappelé que le conseil d'administration est ouvert aux salariés de la SHNA, membres de l'association, dans les limites d'un quart du conseil. Une présentation des candidats est faite ; la liste en est la suivante :

Christian Aluze	Georges Gand
Bernard Arnoult	Yvon Letrange
Guy Barnay	Alexandre Mallet
David Beaudoin	Nathalie Pégon
Françoise Beaudoin	Robert Pillon
Hervé Bouard	Maurice Saclier
Dominique Chabard	Daniel Sirugue (salarié)
Yves Claudot	Nicolas Varanguin (salarié)

Tous les candidats sont élus à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Clôture de l'AG

Le président remercie toutes les personnes présentes et clôture l'Assemblée générale 2022. Un pot de l'amitié est offert dans la cour du muséum. Compte tenu de la météorologie des jours précédent, il est décidé de pique-niquer au muséum et non au pasquier Saint-Blaise. L'après-midi a été consacré à une lecture du paysage de l'Autunois depuis la Croix de la Libération (Dominique Chabard et Françoise Beaudoin) ainsi qu'à une balade sur le Chemin de la Mine (faubourg Saint-Blaise).



David Beaudoin, président SHNA